

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

HEURE	REMARQUES	
9 h	Début de l'audience	
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audiencière	
9 h 01	Remarques préliminaires de Me Simon Turmel sur le déroulement de l'audience	
9 h 09	Me Dominique Neuman indique qu'il a déposé une demande de participation au nom de SÉ-AQLPA, mais également une autre au nom de la Première Nation crie de Waswanipi et la Corporation de développement Tawich. Cette dernière demande n'a toutefois été déposée que vers 16 h – 16 h 30 vendredi. À la suite des remarques préliminaires de Me Turmel à l'effet que seules les personnes intéressées ayant déposé une demande au plus tard à 12 h vendredi seront entendues, est-ce que la Régie acceptera quand même d'entendre ses représentations au nom des communautés cries	
9 h 11	Me Turmel (Régie) demande si les représentations seront communes	
9 h 11	Me Neuman informe qu'il y a un aspect juridique qui est commun, mais qu'il y a des aspects très spécifiques	
9 h 12	Me Turmel (Régie) mentionne que la Régie comprend la situation et qu'elle accepte d'entendre les représentations de Me Neuman au nom des communautés cries et qu'il pourra les présenter après celles de SÉ-AQLPA	
9 h 12	Me Paule Hamelin (AREQ) élabore sur l'équité procédurale, sur le droit de contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec	
9 h 14	Me Turmel (Régie) rappelle le contenu de la lettre de la Régie à l'effet que seuls les avocats de la Régie et les membres de la formation pourront poser des questions aux témoins d'HQD	
9 h 15	Me Hamelin mentionne qu'elle aura un argumentaire juridique et se questionne à quel moment elle pourrait le présenter	
9 h 16	Me Turmel (Régie) indique qu'il consultera ses collègues durant la pause quant au droit de contre-interroger les témoins d'HQD	
9 h 17	Me Pierre-Olivier Charlebois (Bitfarms) vient appuyer les propos de Me Hamelin quant au droit de contre-interroger les témoins d'HQD. Il suggère que la Régie demande qui serait intéressé à contre-interroger. On pourrait également procéder par voie de DDR	
9 h 19 à 9 h 24	Échanges entre Me Franklin S. Gertler (ROEÉ) et Me Turmel (Régie) quant à l'objet de l'audience aujourd'hui	
9 h 24	Me Gertler invite la Régie à la prudence quant au droit de contre-interroger et de plaider	
9 h 25	L'audience est suspendue jusqu'à 9 h 35	
9 h 39	Reprise de l'audience	
9 h 39	M ^e Dominique Neuman rappelle les propos de sa lettre (C-SÉ-AQLPA-0001) et suggère à la Régie de prolonger légèrement l'ordonnance existante	
9 h 42	Représentations de M ^e Éric Fraser (HQD) à la suite des propos de M ^e Neuman	
9 h 50 à 9 h 53	Échanges entre Me Fraser et Me Turmel (Régie) visant à clarifier les demandes d'HQD	



800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

HEURE	REMARQUES	
9 h 53	Me Turmel (Régie) demande à Me Fraser s'il s'objecterait à ce que les personnes intéressées contre-interrogent les témoins d'HQD	
9 h 53	Me Fraser ne s'y objecte pas, mais en autant que le contre-interrogatoire ne po sur le volet A	
9 h 54	Affirmation solennelle: Rémi Dubois, directeur, services et ventes, clientèle affaires, Hydro-Québec Distribution, Complexe Desjardins, 18e étage, Montréal Hani Zayat, directeur, approvisionnement en électricité et tarification, Hydro-Québec Distribution, Complexe Desjardins, Montréal Témoins d'HQD	
9 h 54	Interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Fraser	
10 h 08	Intervention de Me Charlebois (Bitfarms). Il mentionne que Me Fraser avait annoncé un peu plus tôt qu'il n'y aurait aucun fait nouveau lors de la présentation de la preuve d'HQD, alors que depuis environ 5-6 minutes, il reprend les questions de la DDR de la Régie une à une, introduisant de la nouvelle preuve, à laquelle les participants n'ont pas eu accès et que le tout milite en faveur du droit, pour les personnes intéressées, à contre-interroger les témoins d'HQD	
10 h 09	Me Turmel (Régie) mentionne que la Régie a demandé les réponses à sa DDR pour aujourd'hui, lesquelles devront être complétées pour le 6 juillet. Il rappell que Me Fraser ne s'est pas objecté tantôt à ce que les personnes intéressées contre-interrogent les témoins d'HQD	
10 h 10	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Fraser	
10 h 23	Fin de l'interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Fraser	
10 h 24	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Paule Hamelin pour l'AREQ	
10 h 35	Intervention de Me Fraser (le témoin n'est pas en mesure de répondre à la question, telle que formulée)	
10 h 36	Me Hamelin précise sa question et poursuit son contre-interrogatoire	
10 h 39	Objection par M ^e Fraser (il s'agit d'une question de droit)	
10 h 39	Me Hamelin mentionne qu'elle en traitera en plaidoirie	
10 h 39	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Paule Hamelin pour l'AREQ	
10 h 40	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ	
10 h 44	Engagement nº 1 d'HQD : déposer au présent dossier la mise à jour du bilan de puissance demandée dans le dossier R-4041-2018 par la décision D-2018-076 (demandé par l'AHQ-ARQ)	
10 h 45	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ	
10 h 45	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ	



800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

HEURE	RE REMARQUES	
10 h 47	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ	
10 h 48	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Franklin S. Gertler pour le ROEÉ	
11 h 12	Objection par M ^e Fraser (il ne comprend pas la question et la juge non pertinente)	
11 h 13	Me Turmel (Régie) demande des éclaircissements à Me Gertler sur ce qu'il recherche	
11 h 14	M ^e Gertler précise ce qu'il recherche par sa question et poursuit son contre-interrogatoire	
11 h 15	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Franklin S. Gertler pour le ROEÉ	
11 h 16	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA et la Première Nation crie de Waswanipi et la Corporation de développement Tawich	
11 h 26	Objection par M ^e Fraser (on déborde des mesures provisoires)	
11 h 27	Réplique de Me Neuman	
11 h 28	Objection accueillie	
11 h 29	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA et la Première Nation crie de Waswanipi et la Corporation de développement Tawich	
11 h 29	Objection par M ^e Fraser	
11 h 29	Objection accueillie	
11 h 29	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA et la Première Nation crie de Waswanipi et la Corporation de développement Tawich	
11 h 34	Objection par M ^e Fraser (le témoin a déjà répondu)	
11 h 35	Objection accueillie	
11 h 35	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA et la Première Nation crie de Waswanipi et la Corporation de développement Tawich	
11 h 38	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA et la Première Nation crie de Waswanipi et la Corporation de développement Tawich	
11 h 38	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Hélène Sicard pour l'UC	
11 h 49	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Hélène Sicard pour l'UC	
11 h 50	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Pierre-Olivier Charlebois pour Bitfarms	
12 h 01	Commentaire de Me Fraser à la suite d'une réponse du témoin Dubois	



800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

HEURE	REMARQUES	
12 h 02	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Pierre- Olivier Charlebois pour Bitfarms	
12 h 06	Objection par M ^e Fraser (le témoin a déjà répondu)	
12 h 06	Réplique de Me Charlebois	
12 h 06	Réplique de Me Fraser	
12 h 06	Supplique de Me Charlebois	
12 h 06	Supplique de Me Fraser	
12 h 06	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Pierre- Olivier Charlebois pour Bitfarms	
12 h 12	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Pierre-Olivier Charlebois pour Bitfarms	
12 h 13	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Sébastien Richemont pour F.I.T. Ventures Advisors Inc.	
12 h 15	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par M ^e Sébastien Richemont pour F.I.T. Ventures Advisors Inc.	
12 h 15	Contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Annick Tremblay pour la Ville de Baie Comeau	
12 h 18	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Annick Tremblay pour la Ville de Baie Comeau	
12 h 18	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30	
13 h 35	Reprise de l'audience	
13 h 36	Me Turmel (Régie) demande aux personnes intéressées qui seront en mesure de faire leurs observations cet après-midi de le faire de façon ciblée et précise	
13 h 37	Interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Louis Legault pour la Régie	
13 h 59	Fin de l'interrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Louis Legault pour la Régie	
13 h 59	Question par Mme Esther Falardeau aux témoins Dubois et Zayat	
14 h 02	Question par Me Turmel (Régie) aux témoins Dubois et Zayat	
14 h 04	Me Turmel mentionne à Me Fraser que, dans la requête, il n'y a pas de demande de confidentialité à l'égard des éléments qui ont été déposés sous pli confidentiel	
14 h 04	Me Fraser mentionne qu'une demande d'ordonnance de confidentialité sera déposée cette semaine	
14 h 04	Pas de réinterrogatoire des témoins Dubois et Zayat par Me Fraser	
14 h 04	Les témoins Dubois et Zayat sont libérés	
14 h 07	Remarques préliminaires de Me Paule Hamelin (AREQ)	



800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

HEURE	REMARQUES	
	<u>Affirmation solennelle</u> :	
14 h 10	Claude Bouchard, ingénieur et directeur d'Hydro-Jonquière, 1710, rue Ste-Famille, Jonquière Christian Laprise, directeur d'Hydro-Sherbrooke, 1800, rue Roy, Sherbrooke Pierre Fréchet, secrétaire-trésorier de l'AREQ et chef de division à Hydro-Sherbrooke, 1800, rue Roy, Sherbrooke Robert Parent, ingénieur et directeur d'Hydro-Joliette, 485, P.H. Desrosiers, Joliette Témoins de l'AREQ	
14 h 11	Adoption de la pièce C-AREQ-0004 par les témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent	
14 h 12	Interrogatoire du témoin Laprise par Me Hamelin	
14 h 29	Fin de l'interrogatoire du témoin Laprise par Me Hamelin	
14 h 29	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 40	
14 h 49	Reprise de l'audience	
14 h 49	Contre-interrogatoire des témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent par Me Éric Fraser pour HQD	
14 h 55	Engagement nº 1 de l'AREQ : en référence avec le tableau de la pièce CL-2 (C-AREQ-0006), fournir la liste précise des conventions ou des ententes signées par chacun des réseaux municipaux identifiés au tableau avec les dates de signature pour chacune des ententes (demandé par HQD)	
14 h 57	L'AREQ s'engage à fournir l'information pour demain Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent par Me Éric Fraser pour HQD	
15 h 08	Engagement nº 2 de l'AREQ: fournir les plus récentes prévisions de charges déposées et, en ce qui concerne Sherbrooke, les deux dernières, et vérifier si une telle prévision a été déposée récemment (demandé par HQD)	
15 h 09	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent par Me Éric Fraser pour HQD	
15 h 11	Fin du contre-interrogatoire des témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent par Me Éric Fraser pour HQD	
15 h 11	Pas d'interrogatoire des témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent par Me Louis Legault pour la Régie	
15 h 11	Questions par M ^e Turmel (Régie) aux témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent	
15 h 14	Fin des questions par M ^e Turmel (Régie) aux témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent	
15 h 14	Pas de réinterrogatoire des témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent par Me Hamelin	
15 h 14	Les témoins Bouchard, Laprise, Fréchet et Parent sont libérés	



800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

HEURE	REMARQUES	
15 h 15	Représentations du RNCREQ par Me Hélène Sicard	
15 h 32	Fin des représentations du RNCREQ par Me Hélène Sicard	
15 h 32	Me Turmel demande à Me Sicard si le souhait du RNCREQ de prolonger de l'ordonnance provisoire concerne également le volet municipal	
15 h 32	M ^e Sicard indique que le RNCREQ ne s'est pas penché sur la question municipale	
15 h 33	Représentations de l'ACEF de Québec par Me Denis Falardeau	
15 h 38	Fin des représentations de l'ACEF de Québec par Me Denis Falardeau	
15 h 38	Représentations de l'AHQ-ARQ par Me Steve Cadrin	
15 h 41	Fin des représentations de l'AHQ-ARQ par Me Steve Cadrin	
15 h 41	Représentations de l'AQCIE-CIFQ par Me Pierre Pelletier	
15 h 45	Fin des représentations de l'AQCIE-CIFQ par Me Pierre Pelletier	
15 h 45	Représentations de la FCEI par Me André Turmel	
15 h 51	Fin des représentations de la FCEI par Me André Turmel	
15 h 52	Représentations de l'UC par Me Hélène Sicard	
15 h 59	Fin des représentations de l'UC par Me Hélène Sicard	
16 h	Représentations du ROEÉ par Me Franklin S. Gertler	
16 h 16	Fin des représentations du ROEÉ par Me Franklin S. Gertler	
16 h 18	Me Paule Hamelin mentionne que la question de la plaidoirie n'a pas été réglée	
16 h 18	Me Turmel (Régie) indique qu'elle pourra plaider à la fin	
16 h 18	Étant donné qu'il y aura une autre audience demain dans le dossier de TEQ et que plusieurs participants du présent dossier participeront à l'audience de demain dans l'autre dossier, Me Gertler aimerait réserver ses droits, puisqu'il risque de ne pas entendre la plaidoirie de Me Fraser, laquelle pourrait comporter un ou des éléments surprises qui viseraient directement le ROEÉ	
16 h 19	Me Turmel mentionne que la Régie encadrera les éléments de surprise	
16 h 19	L'audience est ajournée au 27 juin 2018 à 9 h	
	Johanne Lebuis, greffière-audiencière	



LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-4045-2018

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Rémi Dubois	
Entreprise:	Hydro-Québec Distribution	
Profession:	Directeur, services et ventes, clientèle affaires	2018/06/26
ADRESSE:	Complexe Desjardins, 18e étage	
	Montréal	

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Hani Zayat	
ENTREPRISE:	Hydro-Québec Distribution	
Profession:	Directeur, approvisionnement en électricité et tarification	2018/06/26
ADRESSE:	Complexe Desjardins	
	Montréal	

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Christian Laprise	
ENTREPRISE:	Témoin de l'AREQ	
Profession:	Directeur d'Hydro-Sherbrooke	2018/06/26
ADRESSE:	1800, rue Roy	
	Sherbrooke	

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Claude Bouchard	
Entreprise:	Témoin de l'AREQ	
Profession:	Ingénieur et directeur d'Hydro-Jonquière	2018/06/26
ADRESSE:	1710, rue Ste-Famille	
	Jonquière	

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Pierre Fréchet	
ENTREPRISE:	Témoin de l'AREQ	
Profession:	Secrétaire-trésorier de l'AREQ et chef de division	2018/06/26
	à Hydro-Sherbrooke	
ADRESSE:	1800, rue Roy, Sherbrooke	

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Robert Parent	
ENTREPRISE:	Témoin de l'AREQ	
PROFESSION:	Ingénieur et directeur d'Hydro-Joliette	2018/06/26
ADRESSE:	485, P. H. Desrosiers	
	Joliette	

PROTOCOLE D'OUVERTURE **AUDIENCE DU 26 JUIN 2018**

DOSSIER: R-4045-2018

DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : Me Simon Turmel (Président de la formation), de même que M. François Émond et Mme Esther Falardeau

Les procureurs de la Régie sont Me Louis Legault et Me Hélène Barriault

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par Me Éric Fraser et Me Simon Turmel

Je demanderais aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début: 9 h

Dîner: 12 h 18

Reprise: 13 h 35

Ajournement: 16 h 19